

La solennité des titulaires qui tombent le 28 juillet sera remise au 4 août. La solennité des autres titulaires qui tombent du 22 au 27 juillet sera anticipée au 21 juillet.

La fête du saint Rédempteur ne se fait plus dans les églises titulaires, le 23 octobre, mais le 15 juillet. La solennité se fait le dimanche suivant, s'il est libre.

Diocèse de Montréal. — Du 15 juillet, saint Rédempteur ; du 16, Notre-Dame du Carmel (Montréal et Lacolle) ; du 19, saint Vincent de Paul (Montréal et île Jésus) et de saint Arsène ; du 20, sainte Marguerite (lac Masson) ; du 22, sainte Madeleine ; du 24, saint François Solano ; du 25, saint Christophe.

Diocèse d'Ottawa. — Du 15 juillet, saint Rédempteur ; du 18, saint Camille (Farrelton) ; du 20, saint Bonaventure (Britannia) et saint Emile (Suffolk) ; du 24, saint Déclan (Brightside).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 22 juillet, sainte Madeleine ; du 23, saint Liboire ; du 28, saint Nazaire.

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 16 juillet, Notre-Dame du Carmel (Valmont) ; du 17, saint Alexis (des Monts) ; du 22, sainte Marie-Madeleine (Cap).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 21 juillet, sainte Praxède (Bromptonville).

Diocèse de Nicolet. — Du 18 juillet, saint Frédéric, (Drummondville) ; du 24, sainte Christine ; du 25, saint Christophe (Arthabaskaville).

Diocèse de Valleyfield. — Du 15 juillet, saint Rédempteur ; du 22, sainte Madeleine (Rigaud).

Diocèse de Pembroke. — Du 15 juillet, saint Henri (Grand-Désert) ; du 16, Notre-Dame du Carmel (la Passe).

Diocèse de Joliette. — Du 17 juillet, saint Alexis.

Diocèse de Mont-Laurier. — Du 16 juillet, Notre-Dame du Carmel (Duhamel).

Diocèse de Haileybury. — Du 16 juillet, Notre-Dame du Carmel (Guigues) ; du 28, saint Nazaire (la Barrière). J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi	16 juillet	— Sainte-Théodosie.
Jeudi	18	— Saint-Sauveur.
Samedi	20	— Saint-François-de-Sales.